



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPLP EXTERNE

Section : SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Session : 2022

Rapport de jury présenté par :

Sabine CAROTTI – Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Présidente du concours

SOMMAIRE

Composition du directoire	3
Avant-propos	4
Statistiques	5
Epreuves d'admissibilité	7
Première épreuve	8
Deuxième épreuve	11
Epreuves d'admission	15
Epreuve de mise en situation professionnelle	15
Epreuve d'entretien à partir d'un dossier	24
Conclusion générale	26
Remerciements	27

COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Présidente du jury

Mme Sabine CAROTTI, Inspectrice générale de l'éducation nationale

Vice-présidentes

Mme Sylvie CROSNIER, Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Laurence LECHAT, Inspectrice de l'éducation nationale

Avant-propos

Cette session a été celle de la mise en œuvre de nouvelles maquettes conformément à [l'arrêté du 25 janvier 2021](#) fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel. Le jury a été particulièrement attentif à l'accueil et à l'accompagnement des candidats pendant les épreuves d'admission dans le cadre cette première session.

La définition des épreuves intègre le renforcement de l'évaluation des compétences professionnelles liées au métier d'enseignant. Il convient cependant de signaler que la prise en compte de compétences professionnelles n'est pas la négation de l'évaluation des connaissances et compétences disciplinaires.

Le jury attend des candidats, dans toutes les épreuves, une expression écrite et orale irréprochable. De même, la réflexion, la cohérence, l'appréciation du niveau des élèves et la précision pédagogique dans les explications sont des qualités précieuses pour un futur enseignant.

Pour conclure cet avant-propos, j'espère sincèrement que ce rapport sera très utile aux futurs candidats au CAPLP – CAFEP Sciences et techniques médico-sociales.

Sabine CAROTTI
Présidente du jury



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Statistiques

Concours externe du CAPLP

Candidats inscrits : 444

Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité : 151

Candidats admissibles : 104

Candidats présents aux épreuves d'admission : 83

Nombre de postes : 60

Candidats proposés pour l'admission sur liste principale : 56

Épreuves d'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés : 9,22

Moyenne des candidats admissibles : 9,46

Épreuves d'admission

Moyenne des candidats présents : 10,45

Moyenne des candidats admis sur liste principale : 12,61

Épreuves d'admissibilité et d'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 10,15

Moyenne des candidats admissibles : 11,9

Concours d'accès aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés sous contrat (CAFEP)

Candidats inscrits : 94

Candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité : 27

Candidats admissibles : 20

Candidats présents aux épreuves d'admission : 14

Nombre de postes : 16

Candidats proposés pour l'admission sur liste principale : 9

Épreuves d'admissibilité

Moyenne des candidats non éliminés : 9,03

Moyenne des candidats admissibles : 9,19

Épreuves d'admission

Moyenne des candidats présents : 11,06

Moyenne des candidats admis : 13,80

Épreuves d'admissibilité et d'admission

Moyenne des candidats non éliminés : 10,49

Moyenne des candidats admissibles : 12,81

EPREUVES D'ADMISSIBILITE

Les sujets des épreuves d'admissibilité sont en ligne sur le site du ministère Devenir Enseignant :
<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>

Première Épreuve : Épreuve écrite disciplinaire

Durée : 5 heures – coefficient : 2

Définition de l'épreuve

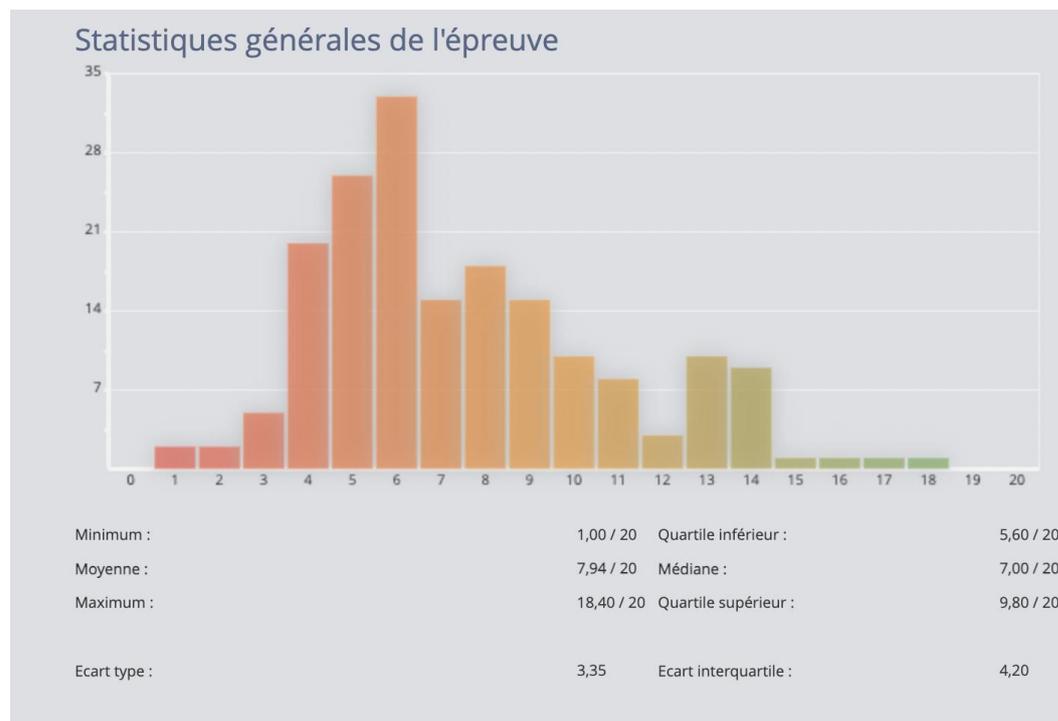
L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable de mobiliser l'ensemble de ses connaissances scientifiques, technologiques et professionnelles, d'exploiter les documents qui lui auront été éventuellement fournis pour construire un développement structuré, argumenté dans le cadre d'un sujet de synthèse relatif aux disciplines fondamentales alimentant les champs de la spécialité. Selon le cas, le sujet pourra être élargi aux dimensions sociétales, à l'histoire des sciences ou à tout autre domaine en lien avec les disciplines alimentant les champs de la spécialité.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

A travers cette épreuve le jury évalue les compétences suivantes :

- C.1. Mobiliser des connaissances
- C.2. Exploiter un ensemble de documents
- C.3. Développer une analyse et construire une argumentation
- C.4. Construire un développement structuré
- C.5. Utiliser un vocabulaire scientifique, technologique et professionnel

Les résultats



Le rapport du jury

Thématique du sujet : La précarité menstruelle, un enjeu de santé publique

SUJET 2022

La décision de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes de consacrer un rapport à la thématique des menstruations peut paraître surprenante, voire déroutante. En effet, les menstruations sont communément considérées comme un phénomène physiologique naturel, lequel *a priori* ne suscite pas d'interrogations ni de difficultés particulières. De plus s'agissant, d'un domaine qui relève de l'intimité de chaque femme, il y a une certaine réserve, qui va parfois jusqu'au véritable tabou, à évoquer ce sujet, y compris auprès des professionnels de santé [...] En effet, les règles n'ont rien d'anecdotique : elles concernent la moitié de l'humanité et les femmes sont concernées par cette problématique pendant la moitié de leur vie, de la puberté à la ménopause. Il s'agit donc indéniablement d'un sujet d'intérêt général, dont on constate qu'il suscite de multiples interrogations ne trouvant pas toujours de réponses adéquates et qu'il comporte des enjeux importants, tant en matière de santé que sur le plan économique.

Extrait du rapport d'information sur les menstruations, Enregistré à la
Présidence de l'Assemblée nationale le 13 février 2020 https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/ega/l15b2691_rapport-information Consulté le 13/10/21

Vous répondrez aux questions suivantes dans une composition structurée

- Expliquer l'évolution de la régulation hormonale du cycle menstruel féminin ;
- Analyser les conséquences de la précarité menstruelle et préciser en quoi elle constitue un enjeu de santé publique.

1. Commentaires sur le sujet :

Le candidat doit analyser avec rigueur chacune des questions du sujet pour construire un plan structuré avec une introduction, une problématique, des liens entre les différentes parties et une conclusion. Les annexes présentes dans le sujet permettent de guider le candidat, leur utilisation pertinente est attendue avec une référence claire des annexes utilisées. Le candidat doit mobiliser ses connaissances scientifiques et techniques dans l'analyse portée, définir et expliciter les notions essentielles présentes dans les annexes avec une capacité à structurer, articuler et synthétiser les informations dans sa composition. Le candidat ne doit donner aucune précision sur sa vie personnelle et/ou professionnelle.

2. Commentaires sur les compétences évaluées :

C.1. Mobiliser des connaissances	Le candidat doit mobiliser et démontrer des connaissances actualisées sur l'ensemble des questions du sujet, celles-ci doivent être d'un niveau master en lien avec la filière de la spécialité du concours.
----------------------------------	--

	<p>L'absence des définitions des termes scientifiques en biologie et en sciences sociales pénalise les candidats.</p> <p>La présence de schémas clairs, la référence à des faits d'actualités en plus de ceux mentionnés dans le sujet pour étayer les propos en lien avec le sujet (la précarité menstruelle, un enjeu de santé publique), sans digression ont été appréciées.</p> <p>La vulgarisation doit être évitée, le vécu personnel ne doit pas apparaître comme une évidence scientifique.</p> <p>L'utilisation d'un vocabulaire scientifique précis et correctement orthographié est attendue.</p> <p>Le cycle menstruel est abordé de façon trop généraliste, avec de nombreuses erreurs et approximation. Les cycles ovariens et utérins ont été peu traités. La description du cycle ovarien avec la maturation du follicule jusqu'à sa dégénérescence (phase folliculaire et lutéale), celle du cycle utérin avec l'évolution de l'endomètre (phase proliférative et sécrétoire) étaient attendues. La régulation hormonale n'a pas été développée dans une majorité de copies et s'est souvent limitée à des listings. Le nom des hormones œstrogène, progestérone, FSH (hormone folliculostimulante) et LH (hormone lutéinisante), ainsi que leurs rôles respectifs étaient à mentionner. Le rôle de l'axe hypothalamo-hypophysaire dans le rétrocontrôle était également à préciser ainsi que la définition des termes menstruation, cycle menstruel, puberté et ménopause.</p> <p>Le public concerné par la précarité menstruelle n'a pas été clairement identifié. Les acteurs concernés peu présentés, voire cités sans précision sur leur niveau d'intervention (déclinaison nationale, locale ...).</p> <p>Les axes économiques, santé, éducatif, écologique évoqués dans les annexes, ont été peu développés.</p> <p>Les termes précarité menstruelle, enjeu de santé publique devaient être correctement définis et les conséquences de la précarité menstruelle précisées.</p>
<p>C.2. Exploiter un ensemble de documents</p>	<p>Une exploitation judicieuse de l'ensemble des annexes est attendue avec la capacité à faire le lien entre les connaissances et les éléments des annexes.</p> <p>L'utilisation des extraits empruntés dans les annexes doit être pertinente et en lien avec les arguments, en évitant les paraphrases et le recopiage.</p> <p>Les annexes doivent être référencées clairement.</p> <p>L'exploitation des documents ne doit pas être linéaire.</p> <p>Les documents permettaient de faire la transition avec la nécessité de mobiliser les acteurs dans la lutte de la précarité menstruelle en sensibilisant les différents publics sur plusieurs axes : économique, santé, éducatif, écologique.</p>
<p>C.3. Développer une analyse et construire une argumentation</p>	<p>Le candidat doit mener une réflexion approfondie sur le sujet, basée sur les connaissances et l'expérience professionnelle permettant une argumentation structurée.</p> <p>Faire du lien avec une problématique</p> <p>Bien cibler les différents aspects à traiter des questions pour construire un argumentaire cohérent.</p> <p>Un apport de connaissances est attendu pour illustrer ses propos ou compléter les annexes utilisées.</p> <p>Pour la première partie était attendue la présentation de l'impact de la régulation hormonale sur les cycles entre la puberté et la ménopause (activation cyclique de l'ovogénèse et ménopause avec l'arrêt des cycles).</p>

	<p>La mise en perspective du lien entre l'action des hormones œstrogène, progestérone, FSH et LH et les différents cycles, les variations hormonales influençant ces cycles et les modifications qui y sont liées. Une présentation du rôle de l'axe hypothalamo-hypophysaire dans le rétrocontrôle.</p> <p>Pour la seconde partie, la problématique permettait d'aborder différents types de difficultés imbriquées entre elles, tant sur le plan éducatif, que sur la santé, la sécurité des produits, ou le plan économique. La présentation des conséquences et leur développement avec un apport de connaissances était attendue et ne devait pas se limiter à un listing de solutions.</p> <p>Le repérage des acteurs et des populations cibles avec des exemples d'actions et leur déclinaison sur le terrain a été trop peu développé. Il aurait été apprécié le rôle du professeur STMS (action dans le cadre du CESC, initiation de projets, expérimentation de distributeur dans les lycées ...).</p> <p>.</p>
<p>C.4. Construire un développement structuré</p>	<p>Les copies bien structurées permettant une lecture aisée, sans rature, sans faute d'orthographe, ont été valorisées.</p> <p>L'annonce d'un plan cohérent et respecté, une copie aérée, des enchaînements cohérents, avec des phrases de transition, du lien, tous ces éléments participent amplement à la fluidité de la lecture.</p> <p>Il a été fortement apprécié la présence d'une introduction situant la problématique et une conclusion ne se limitant pas à une synthèse du devoir mais ouvrant sur une perspective ou une nouvelle problématique.</p> <p>Un équilibre doit être trouvé dans la structuration de la copie afin d'éviter un traitement inégal des différentes parties.</p> <p>Certaines copies, mal structurées n'ont pas permis d'identifier clairement, pour une question donnée les éléments de réponse attendus.</p> <p>Le jury a regretté une présentation trop scolaire, avec des titres qui ne répondent pas aux attentes de la consigne.</p> <p>La syntaxe, l'orthographe et la lisibilité sont des points essentiels, ils facilitent la compréhension des idées présentées.</p>
<p>C.5. Utiliser un vocabulaire scientifique, technologique et professionnel</p>	<p>Cette compétence est à maîtriser pour un candidat se présentant à un concours de recrutement d'enseignant. L'utilisation d'un langage familier ou de vocabulaire imprécis, de schémas non légendés ou non expliqués, de sigles non explicités, la présence d'abréviations, sont autant d'éléments qui nuisent à la fluidité de la lecture et pénalisent le candidat.</p> <p>Le jury a déploré le peu de maîtrise et des erreurs de vocabulaire scientifique lié aux cycles menstruels.</p> <p>Le jury a regretté la confusion des termes utilisés par certains candidats.</p>

Le potentiel « pédagogique » de la copie doit être perceptible à travers sa construction, sa structuration, son organisation et sa capacité à mener une réflexion.

En conclusion, les meilleures copies sont celles de candidats qui possèdent à la fois une culture scientifique solide et des compétences en matière d'analyse et d'exploitation des données fournies ainsi qu'une présentation et une construction à la hauteur des exigences de l'épreuve.

Deuxième Épreuve - Epreuve écrite disciplinaire appliquée

Durée : 5 heures – coefficient : 2

Définition de l'épreuve :

L'épreuve place le candidat en situation de produire une analyse critique de documents puis de construire une séquence pédagogique à partir d'un sujet donné par le jury.

Elle permet de vérifier l'aptitude du candidat, à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique, à conduire une analyse du dossier fourni et à proposer une séquence pédagogique en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application visée et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, économiques, éthiques, écologiques, sociétaux, etc.

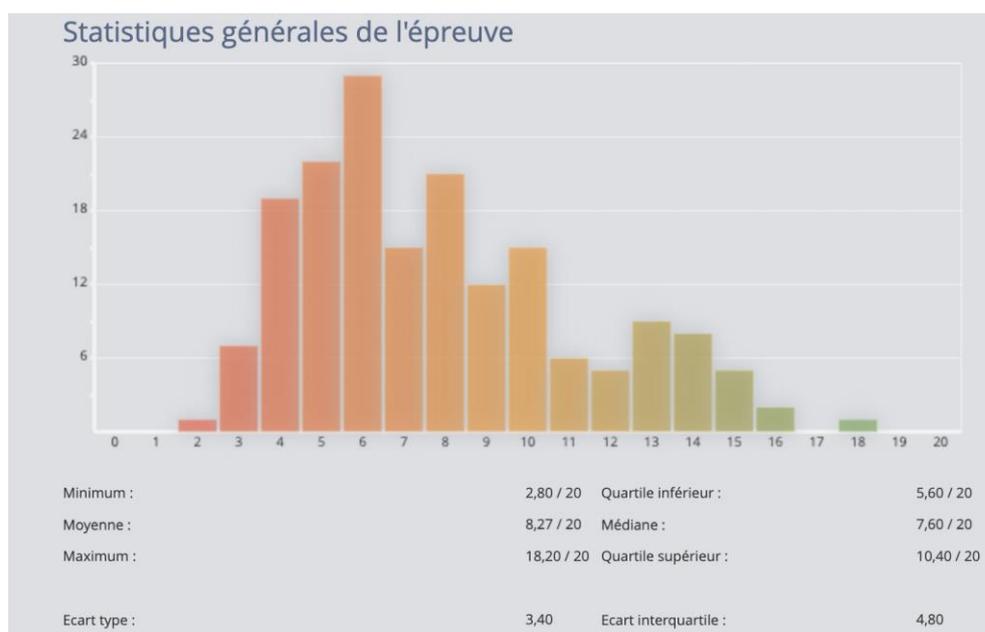
La séquence pédagogique s'inscrit dans les programmes et référentiels du lycée professionnel.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

A travers cette épreuve le jury évalue les compétences suivantes :

- C.1. Exploiter et synthétiser un ensemble de documents
- C.2. Réaliser une analyse critique de documents
- C.3. Argumenter et mobiliser des connaissances
- C.4. Construire une séquence pédagogique en lien un cahier des charges
- C.5. Rédiger et construire un développement structuré
- C.6. Utiliser un vocabulaire scientifique, technologique et professionnel

Les résultats



Thématique du sujet de la mise en situation professionnelle : Le soutien à la parentalité

SUJET 2022

« Ces dernières décennies, les structures familiales ont rapidement évolué : un enfant sur cinq vit dans une famille monoparentale, constituée dans 82% des cas d'une mère avec un ou des enfants et plus fortement exposée à la précarité que les autres types de famille ; un enfant sur neuf vit dans une famille recomposée. [...] Le pilotage national de la stratégie de soutien à la parentalité est une occasion que nous devons saisir pour faire de l'accompagnement des parents un levier plus efficace au service de toutes les politiques de prévention ; la participation active de tous les ministères et toutes les institutions concernées sera une condition essentielle de notre succès collectif. »

Extrait de : Stratégie nationale de soutien à la parentalité 2018 – 2022
Source : <https://solidarites-sante.gouv.fr/> - publié le 18/10/2019

A partir du dossier documentaire et de vos connaissances :

1 - Présenter la politique de soutien à la parentalité et expliquer en quoi les mesures liées à cette politique peuvent apporter des réponses aux besoins des familles vulnérables.

2 - Dans la perspective d'un enseignement en Certificat d'Aptitude Professionnelle « Accompagnant Educatif Petite Enfance », concevoir une séquence pédagogique permettant de développer chez les élèves des compétences figurant dans les extraits de référentiel fournis en annexe 1.

Argumenter les choix pédagogiques, en précisant notamment :

- le contexte et la situation professionnels retenus ;
- le nombre et le titre des séances ;
- les objectifs visés ;
- les activités proposées aux élèves (modalités, supports...) ;
- les modalités d'évaluation envisagées.

Pour une séance, au moins, sont attendues les consignes données aux élèves, les productions à réaliser et la trace écrite.

Commentaires sur le sujet

Le sujet porte sur la thématique du soutien à la parentalité. Il est attendu en introduction l'annonce d'une problématique pour mener une réflexion sur les enjeux et limites des dispositifs et moyens mis en place pour soutenir la parentalité. L'utilisation des annexes doit être judicieuse et servir à étayer l'analyse critique en argumentant les propos à partir des données repérées dans ces supports et complétées par des connaissances. Le candidat doit définir les notions clés relatives au thème développé sans émettre de jugement, utiliser un vocabulaire spécifique, technique, précis et adapté aux sciences et techniques médico-sociales lors de l'exploitation du dossier documentaire. Dans une deuxième partie le candidat doit concevoir une séquence pédagogique, en lien avec la partie 1 du sujet et permettant de développer chez les élèves des compétences figurant dans les extraits de référentiel du CAP AEPE. Il doit argumenter ses choix pédagogiques.

Commentaires sur les compétences évaluées

<p>C.1. exploiter et synthétiser un ensemble de documents</p>	<p>La capacité à sélectionner des informations pertinentes est une qualité essentielle attendue chez un futur enseignant. Ainsi, tous les documents sont utiles pour répondre à la thématique du sujet mais le candidat doit faire preuve de discernement dans leur exploitation.</p> <p>Il est attendu un rappel de l'évolution de la notion de parentalité, de l'évolution sociologique de la famille, de la politique familiale et de soutien à la parentalité.</p> <p>Le jury a apprécié l'exploitation pertinente des annexes avec une analyse et une utilisation adaptée des données chiffrées. La référence au corpus documentaire est attendue.</p>
<p>C.2. réaliser une analyse critique de documents</p>	<p>Le candidat doit appréhender les mesures liées aux politiques de soutien à la parentalité et expliquer en quoi ces mesures peuvent apporter des réponses aux besoins des familles vulnérables. L'analyse doit porter sur les évolutions sociologiques de la famille et sur les politiques de soutien à la parentalité notamment pour les familles les plus vulnérables.</p> <p>L'analyse doit être étayée par des données chiffrées.</p> <p>Le jury a apprécié une analyse synthétique des documents en lien avec la problématique et non une simple paraphrase des documents. Le candidat doit être capable de mettre en perspective ses connaissances en s'appuyant sur les données des annexes référencées.</p>
<p>C.3 argumenter et mobiliser des connaissances</p>	<p>Le jury attend une mobilisation de connaissances et la présence de définitions des notions clés relatives au thème proposé dans un développement argumenté :</p> <ul style="list-style-type: none">- parentalité, autorité parentale, famille, formes de famille, vulnérabilité...- droits et devoirs des parents,- objectif et dispositifs de la politique du soutien à la parentalité... <p>Le jury a apprécié des connaissances actualisées.</p>

<p>C.4 construire une séquence pédagogique en lien avec un cahier des charges</p>	<p>A partir de la réflexion menée à la question 1, le candidat doit formaliser une séquence pédagogique. Il est attendu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un rappel de la finalité du CAP AEPE : durée du cycle, PFMP, débouchés, compétences visées, matières enseignées... - une sélection précise des compétences travaillées dans la séquence pédagogique proposée (sélection de compétences, de savoirs associés, choix d'un contexte, présentation d'une situation professionnelle) en lien avec les extraits du référentiel mis à disposition et la thématique du sujet ; - la formalisation de la séquence et la justification des choix : compétences, objectifs, prérequis et découpage en séances ; - la formalisation d'une séance et la justification des choix : durée, activités des élèves, consignes, trace écrite, objectifs, supports pédagogiques. La notion d'évaluation doit être abordée. <p>L'ensemble de la proposition doit être réaliste et cohérente. Le jury a relevé des séquences pédagogiques pertinentes et réalistes situées dans la progression du CAP AEPE, prenant appui sur les extraits de référentiel et en lien avec le sujet (précision du/des niveau(x) de classe, identification des compétences, indicateurs de performance, savoirs associés, critères d'évaluation, modalités d'évaluation).</p> <p>Certains candidats ont réinvesti les documents proposés en annexes dans leurs propositions pédagogiques. La maîtrise du vocabulaire pédagogique lors de la formalisation des séquences a également été appréciée.</p> <p>Le jury a regretté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une démonstration trop théorique sur le plan pédagogique sans proposition concrète ou adaptée, des démarches pédagogiques non adaptées au CAP AEPE (au-delà du champ de compétences), incohérentes et/ou manquant de réalisme, ne présentant pas ou peu de lien avec le sujet ; - l'absence de formalisation d'une séquence et/ou d'une séance ; - la proposition d'une séquence préconçue, donc sans lien avec la thématique. <p>Certains candidats ont des difficultés à s'appropriier le cahier des charges du sujet précisant les compétences et savoirs associés pouvant faire l'objet d'une démarche pédagogique. Certaines propositions sont inachevées.</p>
<p>C.5 rédiger et construire un développement structuré</p>	<p>Le jury attend une composition structurée, rédigée, associant clairement les éléments de réponse avec des liens lisibles entre les différentes parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une introduction générale présentant la problématique et l'annonce du plan ; - un développement de chaque partie suivant le plan annoncé avec des transitions pertinentes, les parties étant traitées de façon équilibrée ; - une conclusion générale proposant un bilan du sujet permettant d'apprécier les capacités de synthèse du candidat ; - une composition aérée et structurée. <p>La composition doit être rédigée avec soin, sans rature ni surcharge, avec une écriture lisible, sans erreur d'orthographe ni de syntaxe. L'utilisation des abréviations est à proscrire. Les acronymes doivent être développés.</p> <p>Un futur enseignant se doit de maîtriser la langue française, de respecter la neutralité, l'impartialité et la discrétion professionnelle.</p>
<p>C.6 utiliser un vocabulaire scientifique, technologique et professionnel</p>	<p>Le candidat doit utiliser un vocabulaire spécifique, avec un caractère scientifique, technologique et professionnel, actualisé, précis et adapté aux sciences et techniques médico-sociales mais également en matière de pédagogie.</p>

Les préconisations suivantes ont pour but d'aider les candidats dans la préparation au concours et concernent plusieurs registres.

Le jury conseille aux candidats une première lecture du sujet et de l'ensemble des documents afin d'estimer le temps nécessaire au traitement de chaque partie et de s'octroyer du temps en fin de composition pour la relecture du travail réalisé.

Les candidats doivent impérativement **maîtriser les connaissances et les actualiser** au regard des exigences du programme du concours, **connaître les enseignements relevant du champ d'intervention du PLP Sciences et Techniques Médico-Sociales, s'appropriier les référentiels de certification** et les **finalités des diplômes** de niveaux 3 et 4 du secteur.

Il est recommandé pour les candidats de faire une immersion en lycée professionnel, qui peut prendre différentes formes : observations de cours, entretiens avec les équipes enseignantes, et/ou dans les milieux professionnels en lien avec les filières du secteur STMS.

En se positionnant en tant que futur PLP STMS, le candidat doit veiller au respect du principe de neutralité.

ÉPREUVES D'ADMISSION

1ère ÉPREUVE D'ADMISSION : Epreuve de leçon

1. Définition de l'épreuve

Durée : 5 heures

Préparation de l'épreuve et travaux pratiques : 4 heures

Epreuve : exposé 30 minutes maximum – entretien : 30 minutes maximum. **Coefficient 5**

L'épreuve est notée sur 20. La note **0 est éliminatoire**.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement.

Elle permet d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à animer une séance d'enseignement à partir d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné. Cette épreuve permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques.

La séance s'inscrit dans les programmes et référentiels du lycée professionnel. Elle prend appui sur les investigations, les analyses ou les productions effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques dans le cadre d'un environnement et d'activités techniques et/ou professionnels en lien avec la spécialité.

Un dossier est fourni au candidat par le jury, comportant divers documents techniques ou professionnels (protocoles de manipulations, résultats expérimentaux, résultats d'enquêtes, fiches techniques, bilan d'actions, projets d'actions, etc.) et des documents pédagogiques.

L'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

Le candidat est amené, au cours de sa présentation orale, puis lors de l'entretien, à expliciter sa démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et résultats qui lui ont permis de construire sa séance d'enseignement, à expliquer ses choix didactique, pédagogique et éducatif ainsi que ceux de la mise en activité des élèves et de la construction des savoirs.

L'entretien avec le jury peut également aborder, en relation avec le thème de la séance, les interactions possibles avec d'autres disciplines, l'intérêt du travail en équipe, et plus généralement, la place de la discipline dans la formation de l'élève.

Pendant le temps de préparation, le candidat dispose des textes des programmes scolaires et des référentiels, et éventuellement d'autres documents.

2. Indications aux candidats

Le sujet précise :

- **le niveau de classe et le diplôme** : Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne, Baccalauréat Professionnel Animation - Enfance et Personnes âgées, CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, Mention Complémentaire d'Aide à domicile ;

- **une compétence à développer chez les élèves, sélectionnée dans le référentiel du diplôme.**

A partir de cette compétence, un objectif pédagogique imposé est présenté sous la forme **d'une thématique** permettant **la réalisation de travaux pratiques** autour :

- d'activités de soins d'hygiène et de confort auprès de l'enfant et de l'adulte ;
- d'activités relatives à la prévention et à la sécurité ;
- d'activités d'animation.

Le sujet comprend un dossier permettant d'orienter le candidat dans sa réflexion et lui suggérer des manipulations, des investigations, des réalisations, des analyses à mettre en œuvre au cours de l'épreuve. Ce dossier est constitué de :

- la liste du matériel, des produits, des équipements et des documents ressources (vidéos, référentiel, ...) mis à disposition sur le plateau technique,
- documents susceptibles d'être réinvestis dans la séance de formation.

L'évaluation porte sur :

- la conception et l'animation d'une séance d'enseignement ;
- l'aptitude du candidat à concevoir et à mettre en œuvre des investigations, des expérimentations, des manipulations et des analyses en vue de l'élaboration de la séance d'enseignement ;
- le réinvestissement argumenté des investigations conduites et des résultats obtenus dans l'acquisition des compétences et des connaissances par les élèves ;
- la justification des choix didactiques et pédagogiques ;
- l'aptitude du candidat à prendre en compte les éléments du dossier technique fourni ;
- l'expression et la communication.

3. Exemples de sujets

➔ 1^{er} exemple de sujet

Présenter une séance d'enseignement conçue et organisée pour un groupe de 15 élèves en Mention Complémentaire d'Aide à Domicile.
--

La séance s'inscrit dans le développement de la compétence **C45 Assurer les soins d'hygiène corporelle, le confort, l'aide aux activités motrices et aux déplacements.**

Vous traitez : **Aider à la réalisation (ou réaliser) des soins d'hygiène corporelle non prescrits par le médecin et dans la limite des compétences.**

Cette proposition prendra appui sur les investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale : 5 heures

Préparation : 4 heures

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

Dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie ;
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques : une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux ;
- remettre en état l'environnement de travail.

Dans la salle informatique :

- concevoir et organiser une séance d'enseignement, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à disposition ;
- préparer l'exposé.

Attention : Vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

Épreuve : 1 heure

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes maximum

Entretien avec les membres du jury : 30 minutes maximum

Matériels produits et équipements mis à disposition du candidat

Matériels :

- Petites serviettes de toilette
- Grandes serviettes de toilette
- Gants de toilette
- Vêtements et sous-vêtements adultes
- Chaussons ou chaussures
- Trousse de toilette
- Brosse à cheveux
- Peigne

- Rasoir à main et électrique
- Brosse à dents et gobelet
- Broc ou pichet
- Alèse en caoutchouc
- Sac poubelle
- Grandes bassines rectangulaire
- Petites bassines
- Corbeille à linge sale
- Drap de transfert
- Draps plats

Produits :

- Compresses non stériles
- Carrés de protection à usage unique
- Protections (pants, changes complets et anaformes)
- Slips filets
- Papier toilette
- Gants à usage unique non stériles et doux
- Savon liquide doux hypoallergénique
- Savon liquide main
- Solution hydro-alcoolique
- Crème hydratante corporelle
- Produit détergent / désinfectant
- Lavettes

Équipements :

- Mannequin adulte
- Poste de travail : lavabo, essuie main, poubelle à pédale, bac à linge sale
- Lit à hauteur variable médicalisé avec potence et barrières
- Table adaptable
- Table de nuit
- Chaises
- Fauteuil de confort avec accoudoirs
- Guidon de transfert
- Déambulateur à 2 roues
- Lève-malade
- Verticalisateur
- Fauteuil roulant
- Ceintures abdominales et sangles multi tâches

Dossier technique :

- Document 1 :** **L'Allocation Personnalisée d'Autonomie**
Extrait modifié : « L'APA à domicile »
Disponible sur : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/vivre-a-domicile/aides-financieres/lapa-domicile>(Mis à jour le 11/01/2022)
- Document 2 :** **Le Groupe Iso Ressources**
Extrait modifié : « comment fonctionne la grille AGGIR ? »
Disponible sur : <https://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/preserver-son-autonomie-s-informer-et-anticiper/perte-d-autonomie-evaluation-et-droits/comment-fonctionne-la-grille-aggir>(Mis à jour le 28/01/2021)
- Document 3 :** **La Grille Nationale AGGIR**
Disponible sur : <https://www.previsima.fr/telechargement/grille-nationale-aggir-cerfa-n1151001.html> (Mis à jour le 16/02/2022)
- Document 4 :** **L'accompagnement à domicile : la place de l'intime et de la pudeur, Michel CAILLOL.**
Extrait modifié : Le corps : réunion de l'intimité et de la pudeur ?
Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-jusqu-a-la-mort-accompagner-la-vie-2018-3-page-19.htm> (Mis en ligne le 04/09/2018)
- Document 5 :** **Le diabète et le soin des pieds**
Extrait modifié « soin du corps »
Disponible sur: <https://www.diabete.gc.ca/fr/vivre-avec-le-diabete/soins-et-traitements/soins-du-corps/le-diabete-et-le-soin-des-pieds/>
(Mis à jour janvier 2019)
- Document 6 :** **Les droits des usagers**
Extrait modifié « droits des usagers : information et orientation
Disponible sur : https://www.has-sante.fr/jcms/c_1715928/fr/droits-des-usagers-information-et-orientation(Mis à jour le 07/12/2020)

Documents à disposition :

- Référentiel de la mention complémentaire aide à domicile
- Dépliant Hygiène des mains INRS, date de publication 05/2016
- Livret SPASAD (Services Polyvalents d'Aide et de Soins à Domicile), consulté le 15/12/2021
- Synthèse guide parcours de soins, diabète de type 2 de l'adulte :

Disponible sur :

https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2014-04/synthese_guide_pds_diabete_t_2_web.pdf (consulté le 15/12/2021)

- Votre suivi médical du diabète :

Disponible sur : <https://www.federationdesdiabetiques.org/public/content/1/doc/suivi-medical-v3-0.pdf> (consulté le 15/12/2021)

- 80 fiches techniques pour l'aide soignant, RAMÉ Alain, DELPIERRE Philippe, Elsevier-Masson, 2015, 358 pages.

Vidéo :

- Comment fonctionne un SPASAD ? Una France, 15 juin 2019

Disponible sur : <https://www.dailymotion.com/video/x1yhbt> (consulté le 15/02/2021)

→ 2^{ème} exemple de sujet

Présenter une séance d'enseignement conçue et organisée pour un groupe de 15 élèves en classe de première Baccalauréat professionnel ASSP option « structure »

La séance s'inscrit dans le développement de la compétence : **C 3.3 – Réaliser les activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation**

Vous traitez : **Assurer les soins d'hygiène corporelle de l'adulte.**

Cette proposition prendra appui sur les investigations et analyses que vous réaliserez, au cours de travaux pratiques, dans le cadre de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

Préparation : 4 heures

Pendant ce temps de préparation, vous devez :

Dans la salle de travaux pratiques :

- prendre connaissance du plateau technique en toute autonomie
- conduire des investigations et des analyses au cours de travaux pratiques ; une durée maximale d'une heure trente est prévue pour ces travaux.
- remettre en état l'environnement de travail

Dans la salle informatique :

- concevoir et organiser une séance d'enseignement, à l'aide des outils de recherche et de communication mis à disposition
- préparer l'exposé

Attention : vous pouvez demander à rejoindre la salle informatique à votre convenance à l'issue de la phase de recherche et d'investigation, mais sans retour possible en salle de travaux pratiques.

Épreuve : 1 heure

Exposé devant les membres du jury : 30 minutes maximum

Entretien avec les membres du jury : 30 minutes maximum

Matériels, produits et équipements mis à disposition du candidat

Matériels :

- Serviettes de toilette (grandes et petites)
- Gants de toilette
- Vêtements (pyjama et tenue de jour) et sous-vêtements adultes
- Chaussons
- Lavettes
- Bassines (petites et grandes)
- Brocs
- Brosse à cheveux, peigne
- Nécessaire de rasage pour hommes : rasoirs électrique et mécanique
- Brosse à dents
- Gobelet
- Alèse en caoutchouc
- Haricot
- Plateau

Produits :

- Solution hydro alcoolique
- Tabliers jetables
- Produit détergent/désinfectant
- Gants à usage unique non stériles
- Papier toilette
- Compresses non stériles
- Savon liquide hypoallergénique
- Crème neutre hydratante
- Eau de toilette
- Mousse à raser
- Dentifrice
- Protections variées (change complet anatomique, pants)
- Alèses jetables

Équipements :

- Poste de lavage des mains
- Mannequins adultes (féminin, masculin)
- Lit médicalisé fait et équipé de barrières de sécurité et d'une potence avec poignée de traction
- Pièces de literie
- Table adaptable
- Table de nuit
- Sonnette, téléphone

- Lavabo
- Fauteuil de confort équipé d'accoudoirs
- Chaise
- Poubelle avec couvercle à commande non manuelle
- Chariot de change
- Chariot de tri du linge sale
- Corbeille à linge sale
- Guéridon
- Drap de glisse ou de transfert
- Kit de vieillissement
- Électrodes de simulation des tremblements / pathologie de Parkinson

Dossier technique :

**Document 1 : Résidence « La Lorientine » - Établissement d'Hébergement pour Personnes
Âgées Dépendantes – Page de garde du livret d'accueil**

Disponible sur : <http://mutualite-francaise-finistere-morbihan.fr/Accueil-des-personnes-agees/Les-Etablissements-d-Hebergement-pour-Personnes-Agees-Dependantes-EHPAD/Residence-La-Lorientine-LORIENT> (Consulté le 23/03/2022)

Document 2 : Les 7 stades de la maladie Alzheimer

Extrait de « l'ebook sur la maladie d'Alzheimer : 30 conseils pratiques pour prévenir la

maladie »

Disponible sur : <https://www.creapharma.ch/evolution-maladie-alzheimer.htm>
(Consulté le 23/03/2022)

Document 3 : La maladie d'Alzheimer : la toilette, les repas, etc. Vos questions du quotidien

Extrait du site « France Alzheimer et maladies apparentées »

Disponible sur : <https://www.francealzheimer.org/comprendre-la-maladie/la-maladie-dalzheimer/toilette-repas-etc-vos-questions-quotidien/> (Consulté le 23/03/2022)
(Consulté le 23/03/2022)

Document 4 : Qu'est-ce que la maladie de Parkinson ?

Extrait modifié des ressources « <https://www.franceparkinson.fr> » (Consulté le 23/03/2022)

Document 5 : Grille nationale AGGIR

Extrait modifié du site « Logement-seniors.com » - Mis en ligne le 07/05/2015

Disponible sur : <https://www.documentissime.fr/formulaire-cerfa-11510-01-grille-nationale-aggir-autonomie-gerontologie-groupes-iso-ressources-445.html> (Consulté le 23/03/2022)

Document 6 : Fiche d'observation de la toilette corporelle

Disponible sur : <https://www.elsevier.com> (Consulté le 23/03/2022)

Ressources mises à disposition dans la salle :

- Le référentiel d'activités professionnelles du baccalauréat professionnel ASSP
- Quels termes devriez-vous utiliser lorsque vous parlez avec une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative ou à son sujet ? - Extrait des « Lignes directrices pour la rédaction : un langage centré sur la personne » - Novembre 2017
- RAMÉ Alain. 80 fiches techniques pour l'aide-soignant : Modules 1 à 8 : toutes les techniques en images. Elsevier Masson, 2015. 360 pages. Elsevier Masson
- Mode d'emploi - Simulation du tremblement essentiel des mains
- Vidéos :
 - ✓ **5 conseils pour communiquer avec une personne atteinte d'un trouble neurocognitif** - Extrait du site « Société Alzheimer du Canada »
Disponible sur : <https://youtu.be/WexN2THbaMw>
 - ✓ **L'humanité - Formation à la bientraitance**

Disponible sur : <https://youtu.be/YvRudkNhdLM>

✓ **Parlons symptômes – France Parkinson**

Disponible sur : <https://youtu.be/Y9sgTMqM91M>

✓ **C'est quoi la maladie de Parkinson ?**

Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=yuWWclOa9J8>

3. Informations relatives aux investigations et analyses effectuées par le candidat pendant les travaux pratiques et appréciations des jurys

3.1. Extrait de la note aux candidats

• **Dans la salle de travaux pratiques**, pour une durée maximale d'une heure trente après le début de l'épreuve, le candidat :

- prend connaissance du plateau technique en toute autonomie ;
- se limite aux matériels, produits et équipements listés dans le sujet ;
- conduit des investigations, réalise des manipulations et des analyses au cours de travaux pratiques : cette partie de l'épreuve doit être consacrée à la recherche et au recueil d'informations, à la mise en œuvre d'expérimentations, d'observations, de tests, d'essais, **nécessaires à la construction de la séance pédagogique** par le candidat ;
- remet en état son environnement de travail.

A propos des investigations, des manipulations et analyses à réaliser durant le temps imparti en salle de travaux pratiques :

La partie pratique de l'épreuve peut être conduite par le candidat de manière variée, elle ne présente pas de caractère figé.

L'aménagement du plateau technique a été pensé de manière à susciter l'intérêt et la curiosité du candidat, lui suggérer des choix de manipulations, d'expérimentations, de recherches, d'analyses...sans jamais les prescrire.

La liste des matières d'œuvre, la nature du plateau technique et le dossier technique délimitent le champ des possibles pour le candidat.

3.2. Attentes du jury

- L'épreuve de leçon consiste à placer le candidat en tant qu'enseignant qui prépare une séance pédagogique ;
- Les investigations, les analyses ou les productions effectuées consistent à rechercher et à recueillir des informations et à mettre en œuvre des expérimentations, des manipulations, des tests, des essais et un tâtonnement expérimental, nécessaires à la construction de la séance pédagogique. Il ne s'agit pas d'effectuer une démonstration devant un jury qui aurait pour but de vérifier la maîtrise d'un geste technique (par exemple technique de soins d'hygiène et de confort, technique d'animation...), ou de se limiter à l'observation visuelle des matériels, des produits et des équipements mis à disposition ;
- Les résultats obtenus et les choix réalisés doivent être présentés et réinvestis afin d'apparaître de manière explicite dans la démarche pédagogique retenue et proposée.

3.3. Conseils aux candidats

- Prendre connaissance du sujet et exploiter les documents annexés au sujet et ceux mis à disposition sur le plateau technique.
- Explorer l'environnement mis à sa disposition : plateau technique et éléments qui le composent ;
- Utiliser/manipuler les matériels, produits et équipements listés dans le sujet pour conduire les investigations en lien avec la compétence et l'objectif visés ;

4. Informations relatives à la conception et l'animation d'une séance d'enseignement et à sa présentation au jury

4.1. Extrait de la note aux candidats

Dans la salle informatique, le candidat conçoit et organise une séance de formation à l'aide du dossier fourni, des outils de recherche et de communication mis à sa disposition (ordinateur avec accès internet, clé USB) ; prépare l'exposé de l'entretien.

Les investigations, manipulations, réalisations et analyses conduites par le candidat sont **réinvesties obligatoirement** dans la séance de formation proposée.

4.2. Conseils aux candidats

- Porter une attention particulière sur la présentation structurée de l'exposé (introduction, développement, conclusion, ouverture) ;
- s'exercer à la pratique de l'exposé afin de respecter la durée attendue ;
- appliquer une démarche méthodologique qui met en évidence les étapes qui conduisent aux choix pédagogiques : investigations, analyses des informations et des résultats obtenus, réinvestissements possibles dans la séance. La justification de chaque étape est attendue ;
- appréhender les démarches méthodologiques et la didactique de la discipline ;
- s'approprier des éléments de structuration d'une séance : éléments de temporalité, titre, compétence(s) développée(s), objectif(s), activité des élèves, évaluation(s), PFMP...

- connaître les référentiels relevant de la responsabilité du PLP STMS (Mention complémentaire aide à domicile, CAP Accompagnant éducatif petite enfance, Bac pro Animation -enfance et personnes âgées, Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne).

5. Exposé et entretien

5.1. Attentes du jury

- Présenter des investigations conduites par le candidat lors de sa phase de recherche ;
- exploiter le temps donné pour l'exposé ;
- expliciter la démarche méthodologique retenue pour construire la séance à partir des résultats issus des investigations, des analyses ou des productions ;
- proposer une séance réaliste, structurée et adaptée au niveau imposé ;
- articuler la séance avec les autres disciplines ou enseignements ;
- justifier les choix didactiques et pédagogiques ;
- faire preuve d'ouverture d'esprit, de réactivité et de motivation lors des échanges avec le jury ;
- utiliser de manière pertinente et aisée l'environnement numérique ;
- adopter une posture professionnelle adaptée au métier d'enseignant et à la situation d'entretien.

Avertissement :

Il est interdit d'utiliser à son compte des documents pédagogiques produits par autrui sans en indiquer la source. Cette pratique peut être assimilée à du plagiat.

Le plagiat est le fait de s'approprier les documents, les idées ou les mots de quelqu'un d'autre en les faisant passer pour siens.

Dans tous les cas, le plagiat n'a pas sa place dans les séquences de formation : apprenez à citer correctement les sources, la rigueur du travail en sera valorisée.

Lors de votre travail de recherche pour l'élaboration d'une séquence de formation, notez systématiquement l'origine de chaque support retenu.

N'utilisez pas de documents dont vous ne connaissez ni l'auteur, ni le responsable de publication.

2nde ÉPREUVE D'ADMISSION : Epreuve d'entretien

1. Définition d'épreuve :

Durée : 35 minutes - Coefficient « 3 »

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement disponible dans l'annexe 5 de l'Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel.

Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leurs travaux réalisés ou ceux auxquels ils ont pris part en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignement mentionnée précédemment comprend une rubrique prévue à cet effet.

2. Indications aux candidats

Une note aux candidats explicitait les attentes concernant cette épreuve.

Les candidats admissibles devaient établir et déposer une fiche individuelle de renseignement via une application « COFFRE DIGITAL SECURISE ». Toute fiche transmise hors délai a entraîné une élimination du concours.

3. Commentaires du jury

- Présentation du parcours :

La majorité des candidats ont préparé leur exposé conformément aux attendus de l'épreuve. Le jury a apprécié les exposés structurés présentant les éléments saillants du parcours des candidats. Le jury a cependant regretté des présentations linéaires et formelles correspondant à la lecture d'un curriculum vitae.

Le jury a apprécié la capacité des candidats à exprimer ses motivations, à s'approprier les enjeux de la voie professionnelle et leurs volontés et aptitudes à jouer un rôle en tant qu'enseignant de lycée professionnel en sciences et techniques médico-sociales.

Le jury relève que certains candidats, disposant d'un parcours professionnel relevant du secteur médico-social mettent principalement l'accent sur leurs compétences techniques, sans prendre en compte les dimensions pédagogique et didactique du métier d'enseignant.

Le jury a regretté la méconnaissance de la filière sanitaire et sociale relevant de la voie professionnelle.

Le jury recommande aux candidats de :

- analyser leur expérience professionnelle pour une projection dans le métier de PLP STMS en lien avec les compétences définies dans l'arrêté du 1er juillet 2013 ;
- présenter leurs parcours mettant en évidence les compétences acquises en articulation avec celles du métier d'enseignant ;
- s'approprier l'environnement du lycée professionnel et le champ d'intervention du PLP STMS (rencontre avec les personnels et les enseignants du secteur, immersion en lycée professionnel, actualisation du contexte éducatif ...) ;
- prendre connaissance des diplômes et référentiels des formations relevant du champ de compétences du PLP STMS.

- Les mises en situations professionnelles :

Le jury a apprécié la réactivité des candidats, leur compréhension des contextes présentés ainsi que leur capacité à mettre en œuvre une démarche d'analyse en émettant des hypothèses pour proposer des actions pertinentes en lien avec les valeurs de la République.

Le jury a regretté dans l'analyse des situations l'absence d'identification des valeurs de la République et des droits et obligations du fonctionnaire en jeu ou la citation systématique du principe de laïcité sans relation avec la mise en situation.

Le jury recommande aux candidats de :

- s'approprier les textes officiels et réglementaires (droits et obligations du fonctionnaires, principes des valeurs de la République) en vue de les mettre en relation avec les éléments des mises en situation présentées.
- proposer des actions qui s'inscrivent à la fois à l'échelle individuelle de l'enseignant STMS mais aussi en prenant en compte la dimension collective de la mission d'enseignant : personnels de l'établissement (rôles des différents acteurs), instances du lycée professionnel, partenaires extérieurs...

- Aptitudes à la relation et à la communication :

Le jury a apprécié : la capacité d'écoute et d'argumentation, la prise de recul, la rigueur du vocabulaire et du lexique, l'engagement manifeste du candidat pour le métier d'enseignant.

4. Conseils aux candidats

Comme pour tout concours de ce niveau de recrutement, il est attendu des candidats qu'ils se préparent très sérieusement et aient une perception claire de l'engagement qu'ils s'approprient à prendre au regard des missions auxquelles ils aspirent. Ainsi, le jury veille à ce que les candidats aient une capacité à se projeter dans les missions qui seront les leurs s'ils sont lauréats du concours.

Le jury conseille vivement aux candidats un temps d'immersion en lycée professionnel afin d'identifier les enjeux de la voie professionnelle, de développer leurs connaissances de l'environnement professionnel du PLP STMS et d'éclairer au mieux leurs représentations du métier d'enseignant.

CONCLUSION GENERALE

Comme pour les sessions précédentes, l'exigence d'une maîtrise des savoirs essentiels liés à la discipline est nécessaire comme la capacité à transmettre ces savoirs de façon claire, rigoureuse, adaptée au public visé que constituent les élèves.

Une posture professionnelle d'enseignant mettant en évidence un savoir-être adapté au travail en équipe et à la conduite d'une classe est aussi attendue.

La préparation d'un enseignement exige de recourir à des sources, données, informations sous leurs diverses formes, que l'enseignant doit ensuite utiliser en les adaptant, en apprêtant leur présentation, en les explicitant, en les articulant avec d'autres afin de les rendre accessibles, intéressantes visant un ou des objectifs de formation spécifiés. C'est ce travail qui est demandé aux candidats dans la seconde épreuve d'admissibilité – travail sur des supports d'enseignements – et dans la première épreuve d'admission – travail de conception de supports d'enseignement. Ce travail de conception et d'utilisation de supports requiert bien sur une pratique technique mais surtout une réflexion sur l'utilisation des investigations menées, des techniques abordées, des difficultés rencontrées lors de leur réalisation, de la transposition qui pourra être menée pour les élèves en réponse aux objectifs visés, de ce qu'elle nécessitera comme stratégie pédagogique.

Enfin, puisqu'il s'agit d'un enseignement professionnel, qui se fonde sur une confrontation avec le réel, un aller-retour permanent entre l'approche du réel pour comprendre, expliquer et apprendre et l'utilisation du savoir pour analyser ou mettre en œuvre, la présentation d'un dossier construit à partir d'une réalité du champ des sciences et techniques médico-sociales (STMS), exploité pour un enseignement spécifié, complète l'approche des compétences requises pour un futur enseignant en lycée professionnel en STMS.

Bien sûr, il ne peut être exigé des candidats une totale connaissance des objectifs pédagogiques de chacun des référentiels, ni qu'ils aient acquis dans leur formation une complète maîtrise des démarches, des méthodes pédagogiques mais tout du moins peut-on attendre des candidats qu'ils se soient mis en position d'enseigner, qu'ils aient pu s'interroger sur la façon dont peut se concevoir une stratégie pédagogique, afin de répondre aux besoins de formation. Et cela va au-delà de l'approche disciplinaire et doit conduire le futur enseignant à s'intéresser à tout ce qui va contribuer à la construction des compétences des élèves.

Se familiariser avec le lycée professionnel, rencontrer des enseignants de STMS mais aussi des équipes pédagogiques, suivre des séances de formation dans différents niveaux d'enseignement est assurément un moyen d'appréhender la posture de l'enseignant et les exigences du métier.

Le jury félicite les candidats admis au CAPLP et au CAFEP. Le jury a apprécié les prestations de ces candidats qu'il se réjouit de compter bientôt comme futurs collègues.

REMERCIEMENTS

Le jury tient à remercier madame la Proviseure du lycée Marie LE FRANC à LORIENT, monsieur le directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques, les équipes d'accueil et de maintenance, les équipes de restauration pour l'accueil et l'aide efficace apportés lors des épreuves d'admissibilité et d'admission. Le jury remercie également les enseignants du lycée Marie LE FRANC qui ont encadré les épreuves d'admission et ont contribué à ce que les candidats soient dans les meilleures conditions.